



# Règlement J.E.F. 2025

01/01/2025 Pas de modifications

27/09/2023 : Correction article 9 qui pouvait être source d'équivoque (et ajout de précisions)  
(CA du 27/09/2023)

01/01/2023 : Modifications mineures (précisions)

29/05/2024 : Précision pour les coupes

**Article 1.** Le Circuit Jeunesse Échiquéenne Francophone (ci-après appelé «JEF») est une compétition annuelle supervisée par la FEFB et qui se compose de plusieurs journées (rondes) organisées par des clubs affiliés à la FEFB au cours de l'année calendrier.

Elle est destinée aux jeunes qui n'ont pas 20 ans au 1er janvier de l'année en cours. L'ensemble des classements des différentes journées permet d'établir le classement final de l'année en cours et les différents lauréats.

Elle est du ressort du Directeur de la Jeunesse

**Article 2.** Le JEF vise à augmenter le niveau de jeu chez les jeunes de moins de 20 ans en zone francophone et a pour objectifs :

- offrir aux jeunes un circuit de compétitions dans toute la francophonie belge.
- stimuler et offrir aux clubs participants une optimisation de leur travail auprès de la jeunesse.
- créer/développer un esprit de compétition dans une ambiance conviviale
- mettre en pratique les connaissances acquises
- permettre un développement de la socialisation individuelle.

Pour atteindre cet objectif, le JEF veille chaque année à la répartition géographique, à l'uniformité et aux paramètres de qualité des tournois participants.

Dans cet esprit, les jeunes des fédérations néerlandophones et germanophones ou de fédérations étrangères peuvent également participer au JEF (et concourir pour le classement final).

Le JEF n'est pas un groupe d'intérêt des clubs participants, il ne cherche pas de profit financier.

**Article 3.** Tous les clubs affiliés à la FEFB peuvent prétendre à l'organisation d'une étape du JEF. À titre exceptionnel et à défaut d'une candidature d'un club, une organisation non affiliée à la FEFB peut prétendre à l'organisation d'un JEF en posant sa candidature au Directeur de la jeunesse FEFB. Le calendrier est établi au fur et à mesure de l'acceptation des candidatures et vise une répartition homogène au sein des différentes régions de Wallonie et de la région de Bruxelles-Capitale. Il est disponible sur le site de la FEFB.

**Article 4.** Le calendrier est défini par le Directeur de la Jeunesse en essayant de respecter la règle d'un JEF par mois (sauf juillet et août – **mais des exceptions pour ces mois ne sont pas exclues**) et en évitant les autres compétitions jeunesse (Individuels francophones et Championnats de Belgique). Il évitera la concurrence entre les tournois et initiatives organisés par les clubs. La ronde du mois de décembre, en fonction du calendrier des fêtes de fin d'année peut parfois ne pas avoir lieu. Il y a donc en général 9 ou 10 étapes. Le jour est le samedi ou le dimanche selon les souhaits du club organisateur.

**Article 5.** Les pré-inscriptions se font via le programme de « Licence G » et ont lieu jusqu'à 20h la veille du tournoi via le site de la FEFB. Pour des raisons spécifiques liées à des circonstances spécifiques, un quota de participants peut être défini.

Le droit d'inscription par jeune est de maximum € 5 pour un JEF en 7 rondes et maximum € 7 pour un JEF en 9 rondes.

Une augmentation du droit d'inscription jusqu'à € 10 est acceptée pour les inscriptions sur place le jour même.

La participation au tournoi peut se faire le jour même jusqu'à 15 minutes avant le début du tournoi. Cette heure de début peut être adaptée sous réserve d'acceptation du Directeur de la jeunesse FEFB. Les organisateurs peuvent refuser, pour un motif valable, tout joueur.

#### **Article 6.** Horaire à envisager

Les horaires ci-dessous sont des modèles à essayer de respecter. Pour des raisons particulières (exemple de disponibilités de salle), des adaptations peuvent être envisagées.

De manière générale, nous constatons que les horaires des étapes à 9 rondes sont plus faciles à respecter.

Pour les étapes à 9 rondes :

- 10h -10h45 confirmation des inscriptions
- 10h45-11h mot d'accueil, rappel de certaines règles.
- 11h R1
- 11h40 R2
- 12h20 R3
- 12h50-13h20 pause midi
- 13h20 R4
- 14h R5
- 14h40 R6
- 15h10-15h30 pause après-midi
- 15h30 R7
- 16h10 R8
- 16h50 R9
- Vers 17h45 remise des prix

Si les rondes sont terminées plus rapidement, l'organisateur peut les enchaîner mais il doit prévoir une pause de 30 minutes à midi et de minimum 10 minutes après la 6ème ronde.

Pour les étapes à 7 rondes :

- 12h15-13h confirmation des inscriptions
- 13h-13h15 mot d'accueil, rappel de certaines règles.
- 13h15 R1
- 14h55 R2
- 14h35 R3
- 15h15 R4
- 15h55-16h10 pause
- 16h10 R5
- 16h50 R6
- 17h30 R7.
- Vers 18h25 remise des prix .

Si les rondes sont terminées plus rapidement, l'organisateur peut les enchaîner mais il doit prévoir une pause de 15 minutes après la 3e ou 4e ronde.

Des dérogations à cet horaire peuvent être admises si approuvées par le Directeur de la Jeunesse

#### **Article 7.**

Consécutivement à une décision approuvée en AG de novembre 2020, les JEF deviennent une compétition FIDE ; les règles de compétition FIDE sont donc d'application.

Ceci a pour conséquence que les joueurs doivent être affiliés au niveau FRBE.

Lors de cette même AG, une autre décision a été que les jeunes qui participent pour la 1<sup>ère</sup> fois à une ronde JEF ([voir process Licences G pour les divers détails](#))

- auront une cotisation FEFB égale à 0 Eur
- verront leur cotisation FRBE prise en charge par la FEFB

- (dans le meilleur des cas, ceci donne un an de cotisation gratuite)

### **Article 8.**

Les appariements se font selon le système suisse, en 7 ou 9 rondes. La cadence est choisie par l'organisateur parmi les cadences des parties dites « rapides » au sens de la FIDE avec une préférence pour les choix suivants : 15'+3" (Bronstein) ou 12'+3" (Fischer) ou 10'+5" (Fischer).

Le tournoi se passe avec les catégories d'âge mélangées.

Le classement initial des joueurs, déterminant les appariements, se fait selon le classement Elo Fide (parties **rapides lentes**) le plus récent (l'organisateur vérifie, la veille du JEF, qu'il possède bien la dernière version de la base de données "**Player**" **publiée sur le site de la FRBE** ou diffusée par Swar.

**En cas d'absence d'Elo Fide, l'Elo belge est choisi.**

En cas d'égalité, le système de départage est le suivant :

Buchholz cut 1, nombre de victoires, Sonneborn-Berger, Buchholz, cumulatif. Il doit être le même pour toutes les rondes d'une année sans dérogation possible.

Dans les tournois à 7 rondes, un système d'appariement accéléré est mis en place comme suit : 1 extra point est attribué à tous les joueurs ayant une cote ELO (Fide ou belge). Les joueurs sans cote ayant fini dans la première moitié du classement général du JEF précédent reçoivent également 1 extra point.

Ces extra-points sont retirés progressivement (0,5 point est ôté à chaque ronde à partir de la fin de la seconde ronde).

Les règles FIDE étant d'application, le contenu de celles-ci devra être accessible sur le lieu de compétition. L'arbitre rappellera notamment quelques points relatifs à l'annexe sur les parties rapides.

Chaque joueur peut avoir sur lui un Gsm ou tout autre appareil électronique, à condition que celui-ci soit éteint durant les parties (couper le son ne suffit pas). Si un appareil émet un son, ou s'il est clair que celui-ci n'est pas éteint, 5 minutes seront retirées à la pendule de son propriétaire, sauf si l'arbitre en décide autrement. Si le temps restant est inférieur à 5 minutes, la partie sera perdue.

Chaque joueur qui a un comportement antisportif (tentative de triche délibérée, tentative d'intimidation de l'adversaire, ...) sera averti par l'arbitre. Lors du second avertissement, l'arbitre arrêtera la partie en cours et déclarera l'adversaire vainqueur.

En fonction de l'expérience du joueur, l'arbitre fera preuve de pédagogie dans l'explication des règles.

Les résultats encodés de chaque ronde seront affichés après chaque ronde afin que les joueurs puissent vérifier le bon encodage de ceux-ci (**ne pas oublier la dernière ronde**). Les joueurs sont censés avoir vérifié et validé ces résultats.

Dans les rondes à 9 rondes, un classement général est affiché après les rondes 3,6,7,8,9

Dans les rondes à 7 rondes, un classement général est affiché après les rondes 3,5,6,7

**Article 9.** Les récompenses à prévoir par l'organisateur à chaque étape sont liées aux catégories. Les catégories sont fixées en fonction de l'âge au 1er janvier de l'année en cours :

-20 ans (moins de 20 ans)      -16 (moins de 16 ans)

-14 ans (moins de 14 ans)      -12 (moins de 12 ans)

-10 (moins de 10 ans)      -8 (moins de 8 ans)

Et une catégorie féminine.

**Les 3 premiers du général et le premier de chaque catégorie reçoivent une coupe (des éventuels bons d'achats, cadeaux sous forme d'entrée réduite, etc... ne peuvent remplacer ces coupes sauf accord du responsable Jeunesse).**

**Il y a priorité au classement général avant les autres classements.**

**Le prix de la catégorie féminine peut être cumulé avec les prix par catégorie d'âge.**

**Donc, pour être clair :**

- **Si une féminine est dans les 3 premiers du général, elle reçoit le trophée correspondant à cette place ; et la 2<sup>ème</sup> féminine reçoit le prix de la catégorie féminine.**

- Si la féminine qui reçoit le prix de la catégorie féminine est également première dans une catégorie d'âge, elle cumule les deux récompenses.
- Les prix ne sont pas cumulatifs : il y a priorité au classement général avant les classements par catégorie et avant la catégorie féminine.**

Néanmoins, les catégories sans ou avec un seul participant seront supprimées.

De même, une récompense-souvenir est prévu pour chaque participant au choix de l'organisateur.

**Article 10.** Le classement annuel est établi en fonction des résultats de toutes les rondes (pour autant qu'il y ait eu au moins 5 rondes sur l'année). Il y a un classement général « global », un classement général selon les catégories d'âge données ci-dessus et un classement général de la catégorie féminine. Lors de chaque ronde, les points suivants sont attribués, tant pour le classement général que pour les catégories d'âge :

1er 150 points	2ème 120 points	3ème 100 points	4ème 85 points
5ème 70 points	6ème 65 points	7ème 60 points	8ème 55 points
9ème 50 points	10ème 45 points	11ème 40 points	12ème 35 points
13ème 30 points	14ème 25 points	15ème 20 points	Suivants 10 points

Une coupe est remise par la FEFB aux trois premiers de chaque classement (général, catégorie d'âge, féminine). Les prix sont cumulables.

Le vainqueur du classement général final recevra 300€ en bon pour des heures de cours auprès d'un entraîneur de son choix; le 2è recevra 200€ et le 3è recevra 100€

En cas d'égalité pour une des trois premières places du classement général annuel, les prix seront cumulés et divisés par le nombre de personnes.

**Article 11.** Les spectateurs (adultes et jeunes) ne peuvent intervenir en aucun cas au sujet d'une partie en cours. Et particulièrement, ils ne peuvent pas signaler un coup illégal, un match nul, une perte au temps, etc....Un joueur ayant terminé sa partie est considéré comme spectateur.

### **Article 12. Directives pour les organisateurs**

- L'organisateur doit afficher le règlement des JEF dans la salle du tournoi
- Vu l'oubli arrivé une fois, nous rappelons que c'est l'organisateur qui s'occupe de l'achat des coupes
- Pour les annonces sur le site FEFB, l'organisateur communique (et s'engage à respecter) :
  - o le nombre maximum de joueurs acceptés et les modalités en cas de dépassement des inscriptions
  - o les modalités relatives à la buvette (nourriture ou pas), le parking
  - o les modalités « Covid » spécifiques (celles en vigueur légalement + éventuellement des modalités spécifiques)
  - o les modalités relatives au(x) salle(s)
  - o si les spectateurs sont admis ou non dans l'aire de jeu (voir également point « Covid » à ce sujet). De préférence les spectateurs ne sont pas admis sauf, avec autorisation, pour faire des photos.
- Vu que la compétition est « Fide », l'organisateur cautionne sa compétition par un arbitre « Fide » (consulter la FEFB en cas de doute ou de questions) **et s'engage à demander l'immatriculation dans le délai imposé par la FRBE.**
- Conjointement avec la FEFB, l'organisateur assure la publicité de la compétition
- L'organisateur s'arrange avec le responsable FEFB des jeux, pendules, échiquiers (**voir site FEFB**) ou l'organisateur précédent pour chercher les jeux. De même, au terme de la compétition, la FEFB doit être informée de l'endroit va ce matériel si celui-ci n'est pas retourné au responsable FEFB. Les dégradations du matériel seront facturées au Cercle organisateur (70 Eur une pendule – 7 Eur un échiquier – 10 Eur un set de ^pièces)